



NIVEAU VISÉ

Diplôme d'état du ministère de la Jeunesse et Sports – Niveau 3

RNCP32369

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
date de publication 26/02/2019

ET APRÈS ?

Emplois : Animateur enfance-jeunesse, Animateurs en séjours de vacances

Possibilité de passer le concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe.

Suites de parcours : BPJEPS APT-LTP (Brevet professionnel délivré par le ministère des sports)
Concours d'adjoint territorial d'animation principal de deuxième classe (catégorie C)

[Pour aller plus loin](#)

EQUIVALENCES/PASSERELLES

[Pour en savoir plus](#)

PUBLIC

Demandeurs d'emploi
Salariés
Personnes en reconversion professionnelle

DATE ET LIEU

Dijon
Du 16/09/2024 au 06/03/2025

Avallon
Du 30/10/2024 au 22/04/2025

CONDITIONS TARIFAIRES

6 272 euros

PRÉSENTATION

Le titulaire du CPJEPS est capable d'encadrer et d'animer des activités physiques et socio-éducatives ou culturelles sous la supervision d'un animateur de niveau supérieur (BPJEPS par exemple). Il exerce principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances) mais aussi dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

La possession du CP JEPS AAVQ permet à son détenteur de se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe.

PRÉREQUIS ET SÉLECTION

- ✓ Formation de niveau 3 ouverte aux personnes maîtrisant les savoirs de base.
- ✓ Un entretien préalable avec le référent pédagogique permettra de valider les aptitudes et la motivation à intégrer la formation et les métiers de l'animation
- ✓ Réussir les épreuves de sélection (oral + écrit)

OBJECTIFS

- Occuper un poste d'Animateur Permanent autonome dans les temps d'encadrement des activités de la vie quotidienne
- Concevoir, animer, évaluer et mettre en œuvre des projets d'activités.
- Assurer la sécurité des publics dont il a la charge
- Adapter sa posture/sa pratique aux différents types de public

MODALITÉS DE LA FORMATION

Formation en continu pour les demandeurs d'emploi

Formation en alternance pour les salariés et personnes en reconversion professionnelle

Possibilité de VAE

Durée : 490 heures en centre et 301 heures en entreprise

CONTENUS

- **UC1 :** Participer au projet et à la vie de la structure
- **UC2 :** Animer les temps de vie quotidienne de groupe
- **UC3 :** Concevoir des activités en direction d'un groupe
- **UC4 :** Animer des activités

Activités dans les domaines suivants : activités d'expression – activités physiques – activités manuelles scientifiques et techniques

Un allègement des UC est possible selon le profil et l'expérience du candidat.



MODE DE FINANCEMENT

Région Bourgogne Franche-Comté
CPF Transition / Pro A / Alternance /
Plan de développement des
compétences
Financement individuel
Code CPF : **311047**

**Les +
IRFA**

- ✓ Un titre du ministère de la jeunesse et des sports qui répond aux besoins des employeurs.
- ✓ Un label Qualité reconnu, une équipe pédagogique et administrative à votre écoute, une démarche pédagogique proche des réalités professionnelles.
- ✓ Du matériel professionnel, des espaces dédiés aux stagiaires, équipement informatique

CONTACTS

Sandrine ROLLIER

srollier@irfabfc.fr

03 80 52 25 25

MÉTHODES MOBILISÉES

De nombreuses méthodes et supports variés sont proposés aux stagiaires tout au long de la formation (études de cas, exercices, exposés, jeux de rôle, ateliers collectifs et individuels, accompagnement aux écrits...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation du CP JEPS comportera 2 étapes :

- ✓ La validation de l'UC1 et UC2 en centre de formation (production de document écrit personnel suivi d'un entretien pour chaque épreuve).
- ✓ La validation de l'UC3 et UC4 en structure d'alternance (production de document écrit personnel pour chaque épreuve, suivi d'entretiens + conduite d'une séance d'animation).

Possibilité de validation partielle.

Possibilité de rattrapage pour chaque UC.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour les salariés, l'inscription se fait par l'intermédiaire de l'entreprise.

Pour les demandeurs d'emploi, validation du projet par le prescripteur + dossier d'inscription et/ou inscription en autonomie via l'espace personnel Pôle Emploi

Dijon

Une session : inscriptions ouvertes jusqu'au 02/09/2024

Avallon

Une session : inscriptions ouvertes jusqu'au 16/09/2024

RÉSULTAT ET SATISFACTION

Taux de validation totale : 72%

Taux de satisfaction stagiaires : 91,6 %

Taux de sorties positives (emploi – poursuite d'étude) : 73,6 %

Taux d'abandon : 11%

Taux de validation partielle : 24 %

Mis à jour avril 2024 pour 55 stagiaires

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations consulter notre page web spécifique :

<https://www.irfabfc.fr/accessibilite-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

